

Analyse des discours politiques des élections législatives de juin 2002: Linguistique et accommodation

ANNE VIOLIN-WIGENT

Michigan State University

(Received February 2003; revised August 2003)

ABSTRACT

Certains éléments linguistiques sont analysés dans les discours de cinq partis en course pour les élections législatives de juin 2002. Ils montrent l'existence d'un continuum linguistique: d'un côté, la droite utilise un langage formel; à l'autre extrême, les petits partis de gauche utilisent davantage les tournures caractéristiques de l'oral. Entre ces deux pôles, le parti socialiste utilise des éléments oraux mêlés à un langage formel. Ce continuum reflète l'accommodation des candidats envers l'électorat: la formalité de la langue fait appel aux électeurs traditionnels et éduqués alors que les formes familières attirent les électeurs des classes plus populaires.

I INTRODUCTION

A la suite de l'élection présidentielle d'avril 2002 qui a vu la victoire de Jacques Chirac, les élections législatives se sont tenues en France, le 9 et le 16 juin 2002 pour renouveler l'Assemblée Nationale. Ces élections ont marqué un nouveau record dans le nombre de candidats qui se sont présentés. En effet, dans la seule ville de Paris, on ne comptait pas moins de 460 candidats pour les 21 circonscriptions qui composent la capitale. Avec un nombre de candidats aussi élevé, le nombre de partis a lui aussi fortement augmenté par rapport à celui des élections législatives précédentes de 1997. A côté des partis traditionnels bien connus tels que le Parti Socialiste (PS), le Rassemblement Pour la République (RPR), l'Union pour la Démocratie Française (UDF), le Front National (FN) et le Parti Communiste (PC), on trouve aussi une foule de plus petits partis, plus ou moins nouveaux, tels que Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT), le Réseau Nouvelle Donne (RND), le Parti des Socio-Professionnels (PSP), la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) ou encore le Parti Des Travailleurs (PDT). Avec un tel nombre de partis, il est indéniable que chaque parti et chaque candidat ont cherché à se détacher des autres partis en soulignant leur spécificité et en rejetant la politique ou les idées des autres partis. On peut aussi noter que, pour ces élections législatives, les grands partis de droite se sont rassemblés sous l'étiquette 'Union pour la Majorité Présidentielle'

(UMP) derrière le président élu, dans l'idée de permettre au président d'obtenir une majorité à l'Assemblée Nationale, et donc d'éviter un nouveau gouvernement de cohabitation.

En France, dans les semaines précédant les élections, les divers partis politiques en course diffusent sur les chaînes de télévision publiques (France 2 et France 3) de courts spots afin de promouvoir leurs candidats et leurs idées. Pour cette étude, j'ai enregistré sept spots promotionnels représentant différents partis politiques. Parmi ces sept spots, on trouve deux spots pour l'UMP, deux spots pour le PS et trois spots pour les petits partis de gauche (LCR, RND et PDT) que je rassemble sous l'étiquette 'gauche nouvelle' dans le reste de cet article. Cette étiquette est à la fois en opposition avec la 'gauche traditionnelle' représentée par le PS et aussi en opposition à la 'nouvelle gauche', qui décrit une tendance récente à l'intérieur même du Parti Socialiste. Malheureusement, en choisissant d'enregistrer ces spots au hasard, il se trouve qu'aucun spot du Front National n'a été enregistré. La plupart de ces sept spots met en scène exclusivement des candidats qui parlent de leur programme. L'exception est le cas du PS qui a inclus des remarques de gens interviewés dans la rue pour lancer les idées du programme socialiste. Politiquement, cela montre que le PS veut réellement engager un dialogue avec la population et se baser sur les problèmes et les soucis concrets de l'électorat. Linguistiquement, ces interviews nous permettent aussi de comparer le style oral des candidats avec celui des gens dans la rue.

Le but de cet article est d'étudier les comportements langagiers de divers candidats dans chacune de ces trois catégories politiques (UMP, PS et gauche nouvelle) afin de voir s'il existe une correspondance entre les partis politiques et la philosophie politique qu'ils suivent, et le degré de formalité ou le registre de langue utilisé par les candidats, c'est-à-dire, comment les candidats ont utilisé le langage pour transmettre leur message politique. On ne parlera pas, dans cette étude, du contenu idéologique et politique des discours, mais uniquement des formes de langue utilisées. Cette étude est dans la lignée de Lefèbvre (1988) qui a étudié le langage utilisé à la télévision et à la radio, de Léon et Tennant (1990) qui ont analysé celui des personnalités invitées à l'émission littéraire *Apostrophes* et de son animateur Bernard Pivot, et aussi d'Encrevé (1988) qui a analysé les liaisons dans les discours de 21 personnalités politiques, de Gaffney (1993) qui s'est concentré sur une lettre que F. Mitterand a adressé aux Français en 1988 et de Roche (1979) qui a étudié le style de V. Giscard d'Estaing et de F. Mitterrand lors des élections présidentielles de 1974. Dans cette optique, je vais donc brièvement quantifier certains phénomènes langagiers, à la fois dans le domaine morpho-syntaxique et dans celui de la prononciation. Une comparaison sera faite entre les divers groupes politiques étudiés (droite, gauche traditionnelle et gauche nouvelle) entre eux et aussi avec les personnes interviewées afin de voir si tous les candidats utilisent le même langage ou si certaines tendances politiques favorisent certains phénomènes langagiers et aussi si le langage des candidats est proche de celui utilisé par les gens qui ont été interviewés dans la rue et qui ne sont pas dans le circuit politique. Enfin, les résultats seront analysés à travers la théorie de l'accommodation

(‘Speech Accommodation Theory’ ou SAT développée par Giles (1973) et Giles *et al.* (1973) et ‘Communication Accommodation Theory’ ou CAT développée par Coupland et Giles (1988); Giles *et al.* (1991) et Giles et Powerland (1997)) et plus particulièrement, ‘audience design theory’ proposée par Bell (1984 et 1991). Grâce à ces modèles, on pourra montrer que le comportement linguistique des candidats est en grande partie expliqué par leur attachement politique et par le message et l’image que leurs partis veulent transmettre aux électeurs.

2 LES PHÉNOMÈNES DE MORPHO-SYNTAXE

Trois phénomènes seront étudiés ici: la négation, en particulier, l’effacement de la particule négative ‘ne’, les dislocations (phrases du type ‘ma sœur, elle habite à Paris’) et les pronoms relatifs, plus précisément la réduction phonétique de ‘qui’.

2.1 La négation

De nombreux chercheurs en linguistique se sont penchés depuis longtemps sur la négation en français, et plus particulièrement sur la chute ou l’effacement de la particule négative ‘ne’. On peut citer, entre autres, Amstrong (2002); Ashby (1976, 1981 et 2001); Ayres-Bennett (1994); Ayres-Bennett et Carruthers (2001) et Sanders (1993). Ces linguistes s’accordent tous sur le fait que l’effacement du ‘ne’ est un trait caractéristique du français informel parlé et que la rétention du ‘ne’ est, par opposition, caractéristique d’un registre de langue plus formel. Caput (1972 et 1975) donne une description des divers registres de langue en français à la fois à l’oral et à l’écrit:

<i>plan oral</i>	<i>registre de langue</i>	<i>plan écrit</i>
conversation	POPULAIRE	lettre populaire
	LANGUE COURANTE	
conversation	-familiale	lettre à un copain
conversation mondaine	-soignée	lettre particulière
exposé public	LANGUE SOIGNEE	lettre à un supérieur
conférence	LANGUE SOUTENUE	dissertation
discours académique	LANGUE LITTERAIRE	article ou livre

On peut penser que les spots promotionnels politiques à la base de cette étude tombent dans la catégorie de la langue soignée ou de la langue soutenue pour deux raisons. D’une part, le format de ces spots est relativement proche d’un exposé public ou d’une conférence. D’autre part, dans la plupart des cas, ces spots sont préalablement écrits et les candidats lisent souvent un texte qui défile sur un téléprompteur. Le caractère non-spontané de l’écrit oralisé a tendance à entraîner un style de langue plus soigné. On va voir, cependant, que certains candidats ou partis s’éloignent de ce format et se rapprochent d’une langue plus courante. Cet éloignement est flagrant en ce qui concerne l’effacement du ‘ne’. Le tableau ci-dessous présente les chiffres de la rétention et de l’effacement du ‘ne’ selon les trois

Tableau 1. *Fréquence de rétention et d'effacement du 'ne'*

Rétention du 'ne'			Effacement du 'ne'		
PS	2	66,7%	PS	1	33,3%
Gauche nouvelle	4	28,6%	Gauche nouvelle	10	71,4%
UMP	7	100%	UMP	0	0%
Pers. int.	0	0%	Pers. int.	2	100%

catégories politiques retenues. Il est à noter que dans tous les tableaux, l'étiquette 'Pers. int.' représente les personnes interviewées dans la rue dans les spots du PS. Les pourcentages ci-dessus représentent la fréquence d'utilisation ou non du phénomène décrit pour chaque catégorie politique.

Sur les 26 contextes de négation, l'énorme majorité (21) utilise la particule négative «pas» en position post-verbale, les cinq autres cas étant «que» ou «plus». Comme sujet de ces phrases, on ne compte que deux cas de syntagmes nominaux lexicaux («le gouvernement de Lionel Jospin»), tous les deux prononcés par des candidats de l'UMP avec rétention de la particule «ne». Par contre, on trouve 18 pronoms clitiques et 6 pronoms «qui», tous prononcés par les candidats de la gauche nouvelle et qu'on peut donc englober sous la catégorie «clitiques» à cause de la réduction phonétique subie par ces pronoms décrite plus bas. Malgré le faible nombre de cas, on peut constater que les personnes interviewées dans la rue n'utilisent pas le 'ne' dans les phrases négatives. Par contre, les candidats de l'UMP utilisent systématiquement la particule négative 'ne' dans leur discours, ce qui indique une tendance vers une langue plus soignée. Ce qui est beaucoup plus surprenant dans ce tableau sont les chiffres des candidats de la gauche nouvelle. En effet, on voit que ces candidats ont prononcé 'ne' dans seulement 28,6% des cas, mais l'ont effacé dans la grande majorité des cas, 71,4%. Ceci est surprenant car, dû à la formalité d'une interview télévisée, on se serait attendu à une forte rétention de la particule négative de la part de tous les candidats. Le nombre de cas des candidats du PS est trop faible pour que l'on puisse y voir une tendance.

2.2 Les dislocations

Selon les chercheurs comme Ashby (1988); Berrendonner et Reichler-Béguelin (1997); Gadet (1992); et Kerr (1985) parmi d'autres, les dislocations (aussi appelées 'détachements', 'topics/anti-topics' ou 'NP-doubling') sont elles aussi un phénomène typique du français oral. Berrendonner et Reichler-Béguelin (1997: 202) remarquent que de nombreux manuels de français langue étrangère mentionnent les dislocations pour la mise en relief ou le contraste, mais insistent que cette tournure est propre au français oral ou familier ('colloquial'). Selon Battye *et al.* (2000) et Lambrecht (1981), les dislocations sont définies comme des phrases dans lesquelles un syntagme nominal (ou prépositionnel), en général le sujet ou l'objet, est déplacé de sa position normale, puis placé au début ou à la fin de la

phrase, et remplacé, dans sa position originale, par un pronom de rappel. L'analyse des discours politiques dans les sept spots étudiés révèle que seules les personnes interviewées par le PS et les candidats de la gauche nouvelle utilisent cette tournure. On ne compte qu'une dislocation pour les personnes interviewées contre dix pour les candidats de la gauche nouvelle. On peut citer, par exemple, les phrases suivantes prononcées par Olivier Besancenot, candidat LCR:

(1) Nous, on se présente pour défendre une politique.

Nos élus, ils se battraient pour une autre répartition des richesses.

Ces constructions reviennent souvent dans le discours d'Olivier Besancenot puisqu'on relève en tout cinq phrases avec 'nous, on...' et quatre phrases avec 'nos élus, ils...'. L'utilisation de cette tournure syntaxique place les candidats qui l'utilisent dans un registre de langue oral et plutôt informel. Ce choix reflète une double intention de la part des candidats: d'une part, ils veulent projeter une image proche de l'électorat de la classe dite populaire en montrant qu'ils sont comme eux parce qu'ils parlent comme eux. Ceci sera analysé plus en détail dans la section 4. D'autre part, ils veulent souligner leur différence avec les partis politiques traditionnels dont les candidats n'ont pas utilisé cette tournure syntaxique. On remarque, en effet, que les dislocations soulignent les spécificités des candidats LCR (avec l'utilisation d'éléments inclusifs tels que le pronom « nous » et le déterminant « nos ») par rapport à ceux des autres partis. En insistant sur les caractéristiques des candidats LCR, ils impliquent que ces caractéristiques leur sont propres et inexistantes pour les autres partis.

(2) Nous on se présente pas pour avoir des postes, on se présente pour défendre une politique.

Nos élus ils se battraient pour une autre répartition des richesses (...) bref nos élus ils se battraient pour prendre l'argent là où il est.

Ceci est renforcé par la notion de contraste souvent associé aux dislocations (Ashby (1988); Berrendonner et Reichler-Béguelin (1997)). Dans ce sens de contraste, les dislocations devraient théoriquement pouvoir se trouver dans les discours de tous les candidats, quelle que soit leur appartenance politique. En général, lors d'une élection et en particulier lors de ces élections législatives (à cause du nombre très élevé de candidats et de partis), chaque parti veut montrer sa différence et sa supériorité par rapport aux autres partis, ce qui pourrait être fait par l'utilisation contrastive des dislocations. Il semble, cependant, que le registre populaire ou familier de cette tournure prenne le pas sur la notion de contraste et incite donc les candidats des partis traditionnels à ne pas l'utiliser.

2.3 *Le pronom relatif 'qui'*

Le dernier élément analysé ici est aussi en partie phonétique puisqu'il s'agit de la prononciation du pronom relatif 'qui'. Certains chercheurs se sont penchés sur les pronoms relatifs, et surtout sur le fait que 'dont' et la série de 'lequel' ont tendance, en français populaire ou familier oral, à être remplacés par 'que'. On peut citer, par

Tableau 2. *Prononciation du pronom relatif ‘qui’ selon les catégories politiques*

qui		quy		qu’	
PS	2	PS	0	PS	0
Gauche nouv.	1	Gauche nouv.	3	Gauche nouv.	4
UMP	4	UMP	0	UMP	0

exemple, Gadet (1992); Sanders (1993) et Walter (1988) entre autres linguistes. On peut donner ici, l’exemple de Sanders (1993: 47):

- (3) La femme que je t’en parle
 La femme que je te parle d’elle

Le corpus étudié ne contient pas de tels exemples, probablement à cause du caractère plus soigné ou scripté des discours politiques dans ces spots. On peut y noter, cependant, une tendance intéressante quant à la prononciation du relatif ‘qui’. On note, en effet, que ‘qui’ est toujours prononcé ‘qui’ [ki] lorsqu’il est suivi d’une consonne, quelque soit l’appartenance politique du candidat:

- (4) [...] la gauche plurielle qui propose de mener la même politique ... (LCR)
 [...] à tous les salariés qui s’occupent des personnes âgées ... (PS)

Par contre, cette prononciation change lorsque ce même relatif est suivi par une voyelle. On observe alors des différences selon les catégories politiques. En effet, il y a trois variations possibles: une prononciation ‘qui’, semblable à celle devant consonne (exemples 5), une prononciation glissée où la voyelle [i] devient une semi-consonne [kj] (transcrite orthographiquement par un ‘y’ dans les exemples 6), et enfin, une prononciation où la voyelle disparaît complètement. Cet effacement est noté par une apostrophe dans les exemples 7.

- (5) [...] avoir un travail qui est un travail ... (PS)
 [...] parler des multiples réformes qui ont réduit ... (PDT)
 C’est un engagement qui a été réitéré par ... (UMP)
- (6) [...] une politique quy a rien changé ... (LCR)
 [...] une politique quy a pas osé s’affronter ... (LCR)
 [...] une politique quy a pas osé dire non ... (LCR)
- (7) [...] une loi qu’interdiraient vraiment ... (LCR)
 [...] les subventions publiques qu’ont été données ... (LCR)
 [...] ces profits faramineux qu’ont jamais été ... (LCR)

Dans cette dernière série d’exemples, la chute de la voyelle finale entraîne l’homophonie avec le pronom relatif ‘que’. Le tableau 2 présente la répartition de chacune de ces variantes devant une voyelle selon les catégories politiques.

On remarque dans le tableau 2 l’absence de formes réduites (avec semi-consonne ou élision) dans les discours des candidats du PS et de l’UMP. En contraste, le nombre de ces formes est relativement élevé dans les discours des candidats de la

Tableau 3. *Fréquence des variantes de la prononciation de 'il' et 'ils'*

Prononciation « il »			Prononciation « i' »		
PS	14	87,5%	PS	2	12,5%
Gauche nouvelle	10	62,5%	Gauche nouvelle	6	37,5%
UMP	13	100%	UMP	0	0%
Pers. int.	1	11,1%	Pers. int.	8	88,0%

gauche nouvelle puisque dans 7 cas sur 8, soit 87,5% des cas, le pronom relatif 'qui' subit un phénomène de réduction.

Bien que les chiffres pour chacun des trois phénomènes morpho-syntaxiques précédents soient relativement peu élevés, on peut voir, par le regroupement de ces catégories, une tendance qui s'esquisse. Les candidats des partis de la gauche nouvelle ont tendance à utiliser davantage de tournures langagières associées à la langue orale familière ou populaire que les candidats des partis traditionnels tels que le PS ou l'UMP. Cette tendance se retrouve dans les trois phénomènes langagiers étudiés jusqu'à présent. L'étude de certains phénomènes de prononciation va permettre de raffiner cette tendance.

3 LES PHÉNOMÈNES DE PRONONCIATION

Les phénomènes phonétiques étudiés sont la prononciation du pronom personnel sujet 'il(s)', la fréquence de certains e-muets et la réalisation des liaisons facultatives.

3.1 *La prononciation des pronoms 'il' et 'ils'*

Des chercheurs, tels que Blanche-Benvéniste et Jeanjean (1987) et Ashby (1982) parmi beaucoup d'autres, ont remarqué que la prononciation des pronoms personnels sujets a tendance à se réduire dans la langue orale. Selon Blanche-Benvéniste et Jeanjean (1987: 134), les pronoms 'il' ou 'ils' sont prononcés sans le 'l' devant une consonne depuis longtemps: 'normalement, d'après une règle très ancienne, ce qui s'écrit *il* ou *ils* se prononce [i] devant consonne. Mais l'ignorance fait que souvent, cette prononciation passe pour vulgaire'. Le tableau 3 présente les résultats pour les pronoms sujets masculins de la troisième personne 'il' et 'ils'.

Comme on peut le voir dans le tableau 3, les candidats du PS et l'UMP choisissent d'éviter l'utilisation de cette variante:

- (8) Il faut que l'on sorte... (PS)
 [...] ils veulent une réponse... (PS)
 Il n'est plus tolérable... (UMP)

Par contre, les candidats de la gauche nouvelle utilisent ce trait qui se retrouve aussi, dans une bien plus grande proportion, dans la prononciation des personnes

Tableau 4. *Fréquence des variantes de la prononciation de l'expression 'il y a'*

Prononciation 'il y a'			Prononciation 'y a'		
PS	4	100%	PS	0	0%
Gauche nouvelle	3	33,3%	Gauche nouvelle	6	66,7%
UMP	1	100%	UMP	0	0%
Pers. int.	0	0%	Pers. int.	4	100%

interviewées:

- (9) [...] i' s' battraient pour une loi... (LCR)
 [...] i' faut changer les institutions. (PDT)
 [...] j'aimerais qu'i' s'occupent... (Pers. int.)
 [...] i' faut aller aux urnes... (Pers. int.)

Les chiffres du tableau 3 montrent que la gauche nouvelle n'est pas aussi extrémiste qu'avec les phénomènes précédents puisque l'effacement du 'l' dans les pronoms personnels 'il' et 'ils' n'apparaît que dans 37,5% des cas, un chiffre qui est beaucoup moins élevé que celui des personnes interviewées. Cette même tendance se retrouve dans la prononciation de l'expression 'il y a'. Le tableau 4 montre la fréquence des prononciations en deux syllabes ([ilja]) par rapport à une prononciation réduite en une syllabe ([ja]), notée 'y a' dans le tableau.

3.2 *Le e-muet*

Le e-muet est un phénomène phonétique parfois difficile à étudier. En effet, différents auteurs ne sont pas toujours d'accord sur les règles de comportement des e-muets. Ceci est dû en partie à la grande variation qui existe selon l'âge des locuteurs, mais aussi à leur statut social ou leur région d'origine. Un autre facteur peut intervenir dans la réduction des e-muets de la partie suivante. En effet, l'élosion d'un e-muet peut aussi être influencée par le fait que certains candidats lisent un texte sur un téléprompteur. Ceci est particulièrement clair dans un des deux spots du PS où les yeux d'une candidate avec certainement peu d'expérience dans la lecture d'un téléprompteur suivent les mots qui défilent devant elle. Dans ce cas, la lecture a tendance à entraîner un registre de langue plus soigné, et donc moins de réductions phonétiques. Je vais me limiter, ici, aux e-muets dans une position spécifique, position sur laquelle un consensus existe, d'après les explications de Battye *et al.* (2000); Tranel (1987) et Valdman (1993), entre autres. Cette étude est restreinte aux e-muets dans les mots monosyllabiques tels que 'le', 'ce', 'ne' ou 'je'¹

¹ Alors qu'un consensus existe quant à leur réalisation, les e-muets en syllabe initiale de mots polysyllabiques n'ont pas été retenus pour cette étude à cause du conflit qui existe entre la réduction de ces voyelles et l'accent didactique qui se retrouve dans beaucoup de discours, qu'ils soient de nature politique ou éducative (Battye *et al.* (2000); Lucci (1979); Tranel (1987); Valdman (1976) et Walter (1988) parmi d'autres). Cet accent didactique tombe sur la première syllabe d'un mot, empêchant ainsi la chute du e-muet.

Tableau 5. *Fréquence de rétention du e-muet dans les mots monosyllabiques*

Rétention du « e »			Effacement du « e »		
PS	61	83,6%	PS	12	16,4%
Gauche nouvelle	56	49,6%	Gauche nouvelle	57	50,4%
UMP	70	88,6%	UMP	9	11,4%
Pers. int.	10	52,6%	Pers. int	9	43,4%

lorsque ces voyelles sont précédées d'une seule consonne tautosyllabique et suivies d'une seule consonne. Ceci a pour but de respecter la loi des trois consonnes et d'éviter la succession potentielle de trois consonnes, environnement favorisant la rétention du e-muet. Selon les auteurs cités, pour ces mots, le e-muet a tendance à disparaître, comme dans les exemples 10, puisque tous ces mots sont des clitiques qui ont une forte tendance à se fondre avec le mot qu'ils précèdent.

- (10) La France a besoin *d'* la gauche . . . (PS)
 C'est la décision du président *d'* la république . . . (UMP)
 [. . .] y a plus *d'* quatre millions *d'* personnes . . . (LCR)

On relève aussi, dans le corpus, de nombreux exemples où le e-muet est maintenu:

- (11) [. . .] les Français *de* leur liberté *de* choisir . . . (PS)
 [pause] le respect *de* soi-même, *ce* qui est . . . (UMP)
 Il s'agit *de* reconstruire et *de* reconquérir . . . (PDT)

Les résultats pour les mots monosyllabiques sont présentés dans le tableau 5.

Dans le tableau 5, les chiffres de la rétention du e-muet sont plus élevés pour les candidats du PS et de l'UMP que pour ceux de la gauche nouvelle et des personnes interviewées. Il est important de noter que la proportion de e-muets effacés dépend de la formalité de la langue. En effet, Lucci (1983) montre que plus le langage utilisé est formel, plus une personne aura tendance à conserver les e-muets. Ceci confirme donc que le style utilisé par les candidats du PS et de l'UMP est plus formel que celui des candidats de la gauche nouvelle. Il est à noter que parmi les neuf cas d'effacement du e-muet pour l'UMP, cinq constituent des répétitions du groupe «tout le monde», prononcé «tout l' monde». Ce qui est différent dans ce tableau par rapport aux autres tableaux est le fait que la rétention du e-muet (donc l'utilisation d'un style plus formel) est un peu plus importante chez les personnes interviewées que chez les candidats de la gauche nouvelle. Lucci (1983: 130) a montré que le pourcentage de rétention des e-muets est similaire dans le contexte d'une interview et dans celui d'une lecture d'un texte ou même d'une conférence: 'le niveau de l'interview est (. . .) plus proche de la conférence que de la conversation (niveau «relâché»)'. Ceci est sans aucun doute d'autant plus vrai pour les personnes interviewées dans la rue qui ont beaucoup moins l'habitude de se trouver devant une caméra que les candidats politiques. Cette situation peut donc donner lieu, en partie, à une langue plus formelle, bien que d'autres phénomènes précédemment étudiés n'aillent pas complètement dans ce sens.

3.3 Les liaisons facultatives

Le dernier point étudié ici est la réalisation des liaisons facultatives. Tous les auteurs qui ont étudié la liaison, depuis Fouché (1959: 437) jusqu'à aujourd'hui, disent que les liaisons varient en fonction du style de langue utilisé où plus le style est formel, plus les liaisons seront faites. Seules les liaisons facultatives sont incluses dans cette étude car elles subissent, par définition, plus de variation que les liaisons obligatoires ou interdites. L'analyse de cette catégorie se limitera ici aux cas où le mot précédant la liaison potentielle se termine phonétiquement par une voyelle. La non-réalisation de la liaison entraîne, dans ce cas, la succession de deux voyelles. La définition des catégories de liaisons 'obligatoires', 'facultatives' et 'interdites' est problématique et le consensus est difficile à trouver parmi les auteurs. D'après des recoupements effectués entre Delattre (1966: 43–8); Valdman (1976: 99–107) et Battye *et al.* (2000: 110–12), les liaisons facultatives sont définies selon les catégories suivantes. Premièrement, elles se trouvent entre un verbe et le premier mot de son complément (que ce mot soit un adjectif, l'article d'un groupe nominal, une préposition ou un infinitif):

- (12) [...] que le multiculturalisme soit^X un atout... (sans liaison², PS)
 [...] le seul vote utile et efficace doit—être... (avec liaison, PS)
 [...] c'est—à l'école que... (avec liaison, UMP)
 [...] c'est^X inacceptable... (sans liaison, LCR)

Ce contexte, entre un verbe et son complément, est le plus fréquent dans les données avec 82,8% des cas. Un deuxième contexte pour les liaisons facultatives est entre un nom pluriel et l'adjectif qui le suit. Ce contexte est beaucoup plus rare avec seulement 8,2% des cas.

- (13) [...] des engagements^X importants... (sans liaison, UMP)
 [...] les gens^X âgés... (sans liaison, PS)
 [...] des conditions^X exceptionnelles... (sans liaison, Pers. int.)
 [...] autour des personnes—âgées... (avec liaison, PS)

On trouve aussi des liaisons facultatives entre une préposition ou un adverbe comme «pendant», «beaucoup», «pas», «trop», etc. et son complément. Dans les spots analysés, ce contexte, présent dans 8,6% des cas, implique toujours «pas» suivi d'un participe passé ou d'un adjectif.

- (14) [...] une politique qu'y a pas^X osé s'affronter... (sans liaison, LCR)
 [...] une politique qu'y a pas—osé dire non... (avec liaison, LCR)
 [...] des charges pas^X élevées... (sans liaison, UMP)

Le tableau 6 présente le nombre des liaisons facultatives réalisées par rapport à celles non-réalisées.

Dans le tableau 6, on remarque que le seul parti qui réalise plus de la moitié des liaisons facultatives est l'UMP. Les trois autres catégories ont plutôt tendance à ne

² Dans les exemples, la réalisation d'une liaison est notée par un tiret entre les deux mots entrant en liaison (—) et l'absence de liaison par un^X entre les deux mots.

Tableau 6. *Fréquence de réalisation des liaisons facultatives*

Réalisation			Non-réalisation		
PS	5	45,5%	PS	6	54,5%
Gauche nouvelle	3	15,8%	Gauche nouvelle	16	84,2%
UMP	8	66,7%	UMP	4	33,3%
Pers. int.	1	6,3%	Pers. int.	15	93,7%

pas prononcer ces liaisons. La tendance est beaucoup plus forte chez les personnes interviewées que chez les candidats de la Gauche nouvelle et du PS.

4 ANALYSE EN TERME D'ACCOMMODATION

La théorie de l'accommodation, que ce soit 'Speech Accommodation Theory' (ou SAT) développée par Giles (1973) et Giles *et al.* (1973) ou 'Communication Accommodation Theory' (ou CAT) développée par Coupland et Giles (1988); Giles *et al.* (1991) et Giles et Powerland (1997) propose que les locuteurs changent leur langage en fonction de leur(s) interlocuteur(s), et en particulier, de la façon dont ils perçoivent leur(s) interlocuteur(s). Ceci est vrai, selon les auteurs, à tous les niveaux de la communication inter-personnelle. Le degré d'accommodation peut varier selon les intentions du locuteur (de s'associer ou de se différencier de l'interlocuteur), mais aussi, selon la découverte de nouveaux éléments sur la personne de l'interlocuteur, éléments qui vont inciter le locuteur à ré-évaluer sa perception de l'interlocuteur. Il s'agit donc d'une négociation dans le degré d'accommodation qu'une personne choisit. Dans le cas des discours politiques pré-enregistrés, tels que les sept spots qui servent de base à cette étude, une telle négociation est impossible car il n'y a pas de contact direct (en particulier visuellement) entre le locuteur et le public. Pour expliquer ce cas particulier, Bell (1984) raffine la théorie de l'accommodation en définissant le public sous forme de plusieurs cercles concentriques selon la proximité avec le locuteur. Le cercle le plus proche du locuteur est 'addressee', suivi de 'auditor' et 'overhearer', et enfin 'eavesdropper' étant le plus éloigné. Bell (1991: 76) définit ces termes ainsi:

'addressees, who are directly addressed;
auditors, who are ratified as part of an interaction but not addressed;
overhearers, known to be present but neither ratified nor addressed;
eavesdroppers, whose presence is not even known'.

Dans le cas des spots étudiés, on pourrait penser que le public est vu comme 'addressees'. En fait, dans trois des sept spots seulement les candidats s'adressent directement au public en utilisant la deuxième personne du pluriel, avec ou sans le pronom «vous». Ces interventions directes se situent toutes à la fin du spot, au

moment où le candidat appelle à voter pour son parti:

- (15) Le 9 juin, votez pour Nouvelle Donne. (RND)
[. . .] vous voterez simplement pour des gens comme vous. (LCR)
[. . .] un parti qui ne dépend que de vous, travailleurs,
rejoignez-nous. (PDT)

Pour ces spots, du moins à la fin, le public peut être 'addresseé'. Souvent, dans le reste du spot, les candidats s'adressent l'un à l'autre (même s'ils regardent toujours la caméra) ou à la caméra. Dans les autres spots, l'appel au vote est indirect:

- (16) Le seul vote utile et efficace doit être, dès le 9 juin, le vote socialiste. (PS)
Il nous faut, tous ensemble, voter pour le parti socialiste. (PS)
On aura besoin de tout le monde. (UMP)

Un des deux spots de l'UMP présente les candidats dans une situation d'interview par un journaliste. L'interview ne se finit donc pas par un appel à voter, mais plutôt par un échange de remerciements, comme il est typique dans cette situation (Clayman et Heritage (2002)). Dans ces cas-là, on peut donc dire que le public fait plutôt office de 'auditeurs'.

Grâce aux nombreux parallélismes qui existent dans l'étude des phénomènes morpho-syntaxiques et phonétiques des deux sections précédentes, on peut, en dépit des faibles chiffres dans chaque section, voir les tendances suivantes. Tout d'abord, on remarque que les candidats de l'UMP et du PS, c'est-à-dire, des deux partis traditionnels présents dans le corpus, utilisent un registre de langue plus élevé que les candidats de la gauche nouvelle. Ceci est particulièrement clair dans les tableaux 1, 4 et 5. Pour ces candidats, la faible fréquence de formes réduites (avec 'il' ou le e-muet par exemple) montre qu'ils choisissent de projeter une image plus formelle, et donc plus respectable. Ces candidats ont donc décidé de promouvoir leur parti d'une manière traditionnelle et la formalité du discours reflète la confiance et la tradition que ces partis veulent représenter. Leur hypothèse, sans aucun doute après de nombreux sondages et études, est que leur électorat potentiel se trouve dans une couche socio-économique moyenne ou élevée. En réponse à leur image de l'électorat, et pour accommoder les attentes de l'électorat, les candidats des partis traditionnels utilisent un style relativement formel.

On peut, cependant, voir une différence à l'intérieur même des partis traditionnels puisque les candidats de l'UMP utilisent toujours plus de variantes formelles que les candidats du PS. Ceci est vrai pour tous les phénomènes étudiés: 100% de rétention du 'ne' (contre 66,7% pour le PS), 100% de prononciation «il» (contre 87,5%), et 66,7% des réalisations facultatives (contre 45,5% pour le PS) par exemple. Ceci reflète certainement l'image de l'électorat de chaque parti. L'UMP ayant l'électorat le plus élevé socialement, avec un niveau d'éducation lui aussi élevé, les candidats, par accommodation, choisissent un niveau de langue qui correspond à cet électorat, c'est-à-dire formel et élevé. Le PS, par contre, est souvent associé à un électorat de classe moyenne, avec un revenu et un niveau d'éducation plus faibles. Si les candidats du PS utilisaient les mêmes structures langagières que les candidats de l'UMP, l'électorat pourrait juger que le PS a perdu ses aspirations populistes

et donc, changer son vote vers un des partis de la gauche nouvelle, par exemple. En gardant une certaine formalité, légèrement teintée de nuances populaires, les candidats du PS répondent donc à l'attente des électeurs d'avoir un parti digne de confiance (langage formel), mais en contact avec les problèmes quotidiens de la population.

Par opposition, les candidats de la gauche nouvelle, qui se veulent différents des partis traditionnels et représentants du peuple, ont choisi un langage plus informel, plus familier, plus proche de celui de leur électorat potentiel que les autres candidats. Ceci se reflète dans tous les phénomènes analysés ci-dessus, et en particulier dans la prononciation de 'il'. Les fréquences d'effacement du «l» dans les tableaux 3 et 4 soulignent le caractère intermédiaire du langage des candidats de la gauche nouvelle, entre les partis traditionnels et les personnes interviewées. On voit, en effet, dans ces tableaux, comme dans tous les autres à l'exception du tableau 5 représentant les e-muets, que les candidats de la gauche nouvelle utilisent les variantes familières beaucoup plus souvent que les candidats du PS, mais à une moindre échelle que les personnes interviewées. Ces candidats parviennent ainsi à véhiculer une image populaire sans toutefois tomber dans le danger de donner une image qualifiée de 'vulgaire' par Blanche-Benvéniste et Jeanjean (1987). Cette image vulgaire associée à l'effacement du «l» dans 'il', aurait, en effet, très peu de chance d'être considérée comme viable et fiable pour un vote politique, même dans l'optique politique de représenter l'électorat populaire. Ainsi, pour accommoder cette dualité, les candidats de la gauche nouvelle adoptent une langue plus familière et populaire que les candidats des partis traditionnels pour montrer qu'ils sont des gens comme les électeurs et aussi pour montrer leur différence avec les partis traditionnels qu'ils rejettent. L'impression qui est donnée, et certainement recherchée, par les candidats de la gauche nouvelle est la proximité avec les gens 'normaux', avec les gens qui ne sont pas dans le circuit politique, avec des gens comme tout le monde. Ainsi, la langue reflète l'accommodation au statut social de l'électorat puisque les partis de la gauche nouvelle, largement minoritaires et nouveaux, ont tendance à attirer le vote des classes populaires et des électeurs qui sont insatisfaits des partis politiques traditionnels. Le style employé par les candidats de la gauche nouvelle reflète donc cette double réponse au public: parti différent des autres et tourné vers la classe populaire. Les candidats de la gauche nouvelle utilisent le langage pour exposer cette dualité de confiance ou sérieux politique et à la fois de tendance populiste: ils veulent montrer qu'ils représentent un compromis entre identification avec le peuple et sérieux exigé par une mission politique.

5 CONCLUSION

Grâce à l'étude de plusieurs phénomènes morpho-syntaxiques et phonétiques, on peut donc établir un continuum linguistique qui inclut les divers partis politiques étudiés ici. A une extrémité de ce continuum, les candidats de l'UMP utilisent une langue formelle avec très peu de phénomènes caractéristiques de la langue parlée courante tels que les dislocations ou la réduction des pronoms sujets mais avec un

nombre plus élevé de constructions formelles telles que la réalisation des liaisons facultatives. A l'autre extrémité de ce continuum, les personnes interviewées dans la rue utilisent une forte proportion de ces phénomènes oraux tels que la réduction des pronoms sujets ou l'effacement de la particule négative 'ne'. Entre ces deux pôles, le langage des candidats du PS est proche de celui de l'UMP mais moins extrême, et les candidats de la gauche nouvelle utilisent un langage proche de celui des personnes interviewées mais, de même, moins extrême.

UMP	PS	Gauche nouvelle	Pers. int.
langue soignée			langue familière

La théorie de l'accommodation montre que la formalité du langage, telle qu'elle est illustrée dans ce continuum, reflète la stratégie et la mission politique des différents partis étudiés. En effet, l'UMP, parti du président actuel, élu en mai 2002 seulement un mois avant les élections législatives, veut montrer qu'elle est digne de confiance pour aborder et résoudre les problèmes de la France. Cette image de confiance, de sérieux et de professionnalisme est véhiculée par l'utilisation d'une langue relativement soignée. Le PS, parti perdant des élections présidentielles puisqu'il ne figurait même pas au deuxième tour, veut lui aussi projeter une image de sérieux et de professionnalisme tout en montrant que ses candidats sont proches du peuple ou en contact avec la réalité. Les enjeux des élections législatives étaient élevés pour le PS, après la défaite importante au premier tour des élections présidentielles. Le PS se trouvait dans une position où il devait convaincre son électorat potentiel qu'il était en mesure de former un gouvernement et de mener à bien une politique sérieuse sans pour autant apparaître déconnecté des attentes de l'électorat. La position du PS dans le continuum linguistique reflète cette dualité: le style relativement formel adopté par les candidats montre leur sérieux, et donc le fait qu'ils sont dignes de confiance. En même temps, l'utilisation restreinte, mais néanmoins présente, de certains phénomènes langagiers typiques de la langue familière orale donne aux discours des candidats des éléments de proximité et d'identification avec les gens. Enfin, les petits partis politiques (LCR, RND et PDT) n'ont qu'un agenda politique limité. Les candidats savent pertinemment qu'ils n'ont que peu de chances d'obtenir une majorité à l'Assemblée Nationale et donc, de former un gouvernement. Leur but principal n'est donc pas de montrer qu'ils sont prêts à résoudre les problèmes de la France, mais plutôt de montrer à leur électorat potentiel qu'ils ne sont pas comme les partis politiques traditionnels. Ils veulent projeter une image de différence et de distance avec ces partis politiques, qui, selon eux, ont créé les problèmes que la France subit actuellement, en même temps qu'une image de proximité et de connexion avec l'électorat populaire. Ces candidats veulent cependant être élus. Et pour cela, ils ont besoin de projeter, comme les autres candidats, une image de professionnalisme et de confiance politiques, même si elle est à moindre échelle. Cette dualité est reflétée dans le comportement langagier à travers l'utilisation importante, mais non exclusive, de tournures typiques du

français oral familier, montrant ainsi le compromis recherché entre sérieux politique et proximité populaire.

Author's address:

Anne Violin-Wigent

Department of French, Classics, and Italian

213 Old Horticulture Building

Michigan State University

East Lansing MI48824 USA

REFERENCES

- Armstrong, N. (2002). Variable Deletion of French *ne*: A Cross-Stylistic Perspective. *Language Sciences*, 24(2): 153–73.
- Ashby, W. (1976). The Loss of the Negative Morpheme *ne* in Parisian French. *Lingua*, 39(1–2): 119–37.
- Ashby, W. (1981). The Loss of the Negative Particle *ne* in French: a Syntactic Change in Progress. *Language*, 57(3): 674–87.
- Ashby, W. (1982). The Drift of French Syntax. *Lingua*, 57(1): 29–46.
- Ashby, W. (1988). The Syntax, Pragmatics and Sociolinguistics of Left- and Right-Dislocations in French. *Lingua*, 75(2–3): 203–29.
- Ashby, W. (2001). Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau: s'agit-il d'un changement en cours? *Journal of French Language Studies*, 11(1): 1–22.
- Ayres-Bennett, W. (1994). Negative Evidence: Or Another Look at the Non-Use of Negative *ne* in Seventeenth Century French. *French Studies*, 48: 63–85.
- Ayres-Bennett, W. et Carruthers, J. (2001). *Problems and Perspectives: Studies in the Modern French Language*. London: Longman.
- Battye, A., Hintze, M.-A. et Rowlett, P. (2000). *The French Language Today: A Linguistic Introduction*. New York: Routledge.
- Bell, A. (1984). Language Style as Audience Design. *Language in Society*, 13: 145–204.
- Bell, A. (1991). Audience Accommodation in the Mass Media. In: H. Giles, J. Coupland et N. Coupland (dir), *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 69–102.
- Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin, M. J. (1997). Left dislocation in French: varieties, norm and usage. In: J. Cheshire et D. Stein (dir), *Taming the Vernacular: From Dialect to Written Standard Language*. London: Longman, pp. 200–17.
- Blanche-Benvéniste, C. et Jeanjean, C. (1987). *Le Français parlé: édition et transcription*. Paris: SELAF.
- Caput, J. P. (1972 et 1975). *La Langue française: histoire d'une institution*. Paris: Larousse.
- Coupland, N. et Giles, H. (1988). Communicative Accommodation: Recent Developments. *Language and Communication*, 8(3–4): 175–327.
- Delattre, P. (1966). *Studies in French and Comparative Phonetics*. London: Mouton.
- Encrevé, P. (1988). *La Liaison avec et sans enchaînement*. Paris: Editions du Seuil.
- Fouché, P. (1959). *Traité de prononciation française*. Paris: Librairie Klincksieck.
- Gadet, F. (1992). *Le Français populaire*. Paris: PUF.
- Gaffney, J. (1993). Language and Style in Politics. In: C. Sanders (ed.), *French Today: Language in its Social Context*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 185–98.

- Giles, H. (1973). Accent Mobility: A Model and some Data. *Anthropological Linguistics*, 15: 87–105.
- Giles, H., Coupland, J. et Coupland, N. (1991). *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Giles, H. et Powesland, P. (1997). Accommodation Theory. In: N. Coupland et A. Jaworski (dir), *Sociolinguistics: A Reader*. New York: St. Martin's Press, pp. 232–9.
- Giles, H., Taylor, D. M. et Bourhis, R. Y. (1973). Towards a Theory of Inter-Personal Accommodation through Language: Some Canadian Data. *Language in Society*, 2: 177–92.
- Kerr, B. (1985). The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French. *Pragmatics and Beyond*, 6(3): 1–123.
- Lambrecht, K. (1981). Topic, Antitopic, and Verb Agreement in Non-Standard French. *Pragmatics and Beyond*, 2(6): 1–113.
- Lefèbvre, A. (1988). Les voyelles moyennes dans le français de la radio et de la télévision. *La Linguistique*, 24(2): 75–91.
- Léon, P. et Tennant, J. (1990). 'Bad French' and Nice Guys: A Morphophonetic Study. *The French Review*, 63(5): 763–78.
- Lucci, V. (1979). L'accent didactique. In: I. Fónagy et P. Léon (dir), *L'Accent en français contemporain*. Ottawa: Marcel Didier pp. 107–21.
- Lucci, V. (1983). *Etude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*. Grenoble: Publication de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- Roche, J. (1979). Deux candidats, deux styles: V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand (Elections présidentielles de mai 1974). *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, 17(1): 273–89.
- Sanders, C. (1993). Sociosituational Variation. In: C. Sanders (ed.), *French Today: Language in its Social Context*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 27–53.
- Tranel, B. (1987). *Sounds of French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Valdman, A. (1976). *Introduction to French Phonology and Morphology*. Rowley: Newbury House.
- Valdman, A. (1993). *Bien entendu! Introduction à la prononciation du français*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Walter, H. (1988). *Le Français dans tous les sens*. Paris: Laffont.